



Avril en lutte, 1^{er} mai tous ensemble

Dans les Bouches-du-Rhône comme dans tout le pays, la crise frappe de plus en plus durement les salariés, les retraités, les chômeurs... L'ensemble de la population est touchée dans son niveau de vie et ses conditions d'existence (santé, logement, transports, pouvoir d'achat, éducation,...). Les mobilisations exceptionnelles des 29 janvier et 19 mars ont contraint le gouvernement à de premiers reculs.

Gouvernement et Patronat persistent à vouloir faire payer la crise aux salariés et à la population. Il faut donc poursuivre dans l'unité et étendre les mobilisations pour les obliger à changer de cap en répondant aux exigences de la plate-forme unitaire nationale.

Dans le Département des Bouches du Rhône

Etat d'urgence sociale : champion du RMI, du taux de chômage, des difficultés de transport et de logement... il faut des mesures immédiates.

Aujourd'hui notre département, tous les bassins d'emploi sont touchés. Chaque jour, s'ajoutent des plans dits de sauvegarde de l'emploi, de restructuration voire d'annonces de fermetures d'entreprises. Partout, les salariés se mobilisent fortement pour s'opposer à cette logique.

Ils ont raison ... !

Notre département a une vocation industrielle, qui ne peut être balayée d'un revers de main.

Nous sommes tous concernés, car c'est de l'avenir de notre département dont il est question !

Dans les services publics également, ce sont des milliers d'emplois qui sont concernés, dans la santé, l'éducation, la Poste...

Sur le Plan national

- ? Priorité au maintien des emplois, privés et publics
- ? Amélioration du pouvoir d'achat, réduction des inégalités.
- ? Orientation de la relance économique vers l'emploi, le pouvoir d'achat (logement social, consommation, protection sociale : santé, retraite).
- ? Préservation et amélioration des garanties collectives (RTT, repos dominical, dialogue social, service public).
- ? Réglementation de la finance internationale
- ? Contrôle de l'utilisation de l'argent public accordé aux institutions financières et aux entreprises.

MERCREDI 15 AVRIL : Les caravanes pour l'emploi rejoignent l'union patronale à Marseille à 11h pour se rendre en Préfecture.

VENDREDI 1^{ER} MAI : Manifestation unitaire

MARSEILLE, 10h30 au Vieux Port

Ainsi qu'à : **ARLES - MARTIGUES - PORT DE BOUC - PORT ST LOUIS - LA CIOTAT**